

DOSSIER DE PREMIERE INSCRIPTION EN DOCTORAT UNIQUE

Pièces à fournir :

1. Justificatifs d'accès

- Demande adressée au Président de l'Université de Lomé
- Formulation de demande d'inscription en doctorat rempli et signé
- Projet de thèse
- Attestation du Directeur de thèse ou des co-directeurs de thèse
- Accord de direction de thèse à retirer à la Direction de la recherche
- Copies légalisées du BAC II, de l'attestation de diplôme de la Licence LMD, de la Maîtrise, du DEA, du Master ou du diplôme équivalent
- Pour une thèse en cotutelle, la copie de la convention

2. Justificatifs d'identité

- Copie de la dernière carte d'étudiant
- Copie de la carte d'identité ou du passeport en cours de validité
- Pour les salariés, attestation d'emploi délivrée par l'employeur
- Justificatifs de motivation
- Un Curriculum Vitae (CV) détaillé
- Copies de la page de garde du mémoire de DEA ou du Master

NB : dans le cas de diplômes étrangers à l'Université de Lomé, obtenir au préalable une autorisation d'inscription délivrée par le Directeur de la DAAS à joindre obligatoirement au dossier (renseignements au Guichet N° 2 pour la constitution du dossier d'homologation et d'obtention des équivalences).